

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'accord-cadre de coopération inter-universitaire 2012-2016 du consortium des universités euro-méditerranéennes Ththys,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Michel AUTRIC, Professeur Emérite, est nommé Président du Consortium des Universités Euro-Méditerranéennes Tethys, à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 2 :

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 08 septembre 2016


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

